

La Sainte Barbe fêtée le 18 janvier 2020 comme il se doit



La Sainte Barbe fêtée le 18 janvier 2020 comme il se doit

C'est ce samedi 18 janvier que nos sapeurs-pompiers fêteront leur patronne, la Sainte Barbe.

Immuable dans son déroulement, la cérémonie débutera à 17 heures par l'accueil des délégations.

À 17 h 30, remise des galons et des médailles. À 18 heures, discours.

Puis 18 h 30, le vin d'honneur.

Ensuite, à 20 h 30, le repas à la salle des fêtes pour terminer, à 23 heures, avec un bal ouvert à tous.

Claude Laffargue